



Association EKKO
551, route de la Royale
30100 Alès

Alès, le 3/03/2026

Monsieur le Président,

Tout d'abord je tiens à vous présenter toutes nos excuses pour le temps mis à vous répondre. En période d'élection municipale, nous recevons de nombreuses sollicitations d'associations ou collectifs ayant divers objets ; et nous avons aussi à assurer les initiatives relevant de notre propre organisation.

Sachez cependant que la problématique que vous soulevez est primordiale pour nous ; et que nous avons d'ailleurs tenu un forum à l'espace Cazot sur un des aspects de votre questionnement (Sécurité Tranquillité Publique), mais que j'ai eu assez souvent l'occasion de m'exprimer publiquement et dans la presse sur notre vision des choses (comme dans le « 16 pages » que nous avons rédigé dans le cadre de la campagne). Il n'y a donc, pour nous, aucune ignorance ni refus de prendre à bras le corps cette question lors du mandat à venir.

Pour répondre précisément à vos interrogations :

1. la prévention des addictions comme politique municipale à part entière :

J'ai eu l'occasion, à titre personnel, d'être en responsabilité sur des communes de taille comparable à celle d'Alès (Miramas (13) et Saint-Ouen (93)) (en tant que 1^{er} adjoint). Dans ces communes, existaient des Centres de Santé Municipaux dont une bonne partie de l'activité consistait à traiter et prévenir les addictions avec en particulier la mise en place d'un **CENTRE DE SOINS, D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PREVENTION EN ADDICTOLOGIE (CSAPA)** .

C'est bien ce type de dispositif que nous entendons mettre en place dans le cadre des Centres de Santé Municipaux que nous avons annoncés vouloir mettre en place

2. l'accompagnement des publics dépendants dans une logique de santé publique :

Dans le cadre de notre action municipale et au regard d'une population alésienne touchée plus que d'autres par les dépendances (du fait notamment d'une importante quantité de personnes sans emploi, mais aussi de familles monoparentales et de femmes seules), la mise en place d'une Maison des Femmes et d'une Maison des Adolescents, nous semble une offre complémentaire, faite par le



Service Public Local, aux Centres Municipaux de Santé pour œuvrer à l'accompagnement de ces publics fragilisés.

3. l'équilibre recherché entre réponse sécuritaire et action sociale :

Nous avons eu l'occasion de nous exprimer publiquement et largement sur cette question (y compris lors du forum évoqué ci-avant).

Notre position est simple. Elle postule que les questions sécuritaires sont pour l'essentiel le résultat de politiques d'abandon successives (au niveau national et local). Alès ne compte, par exemple, aujourd'hui que 3 animateurs de rue là où il en faudrait plus de 20. Mais aussi, plus aucune Maison de Quartier digne de ce nom n'existe aujourd'hui sur notre ville. Nous pensons qu'il faut remettre du Service Public Local dans les quartiers en réintroduisant ces dispositifs qui sont à même de retisser le lien social aujourd'hui si distendu.

En ce qui concerne l'aspect purement sécuritaire, nous pensons que le droit à la Tranquillité Publique et un droit pour toutes les Alésiennes et tous les Alésiens. Mais nous pensons aussi que les missions de chacun doivent être clairement définies et limitées. Ainsi nous pensons que si les effectifs de la Police Nationale doivent être renforcés (y compris pour faire face au développement du narcotrafic), sa mission essentielle doit être la Police Judiciaire.

Quant à la Police Municipale nous proposons qu'elle se transforme en vraie Police de Proximité avec le développement de Postes annexes de Police Municipale dans les quartiers (sans course à l'armement). Cette Police doit être une Police du quotidien où chaque policier municipal, en bon ilotier, sera connu et connaîtra les habitants du quartier.

4. la place accordée aux acteurs de terrain dans la gouvernance locale.

Là aussi notre projet affiche clairement nos intentions.

La Démocratie participative sera au cœur de nos actions ; que ce soit :

- en généralisant les Commissions extra-municipales,
- en dotant les Conseils de quartier d'un budget participatif (après avoir débattu du budget général de façon participative)
- en travaillant le fonctionnement des différents équipements collectifs en concertation avec les potentiels usagers (CMS, Maison de Quartier, Maison des Femmes, Maison de l'Adolescent,...)
- en permettant le vote au Conseil municipal de Délibérations d'Initiative Citoyenne,
-

Si vous souhaitez avoir plus de précisions sur notre programme vous pouvez consulter notre site : <https://www.alescvous.com/>

En souhaitant, Monsieur le Président vous avoir apporté les réponses attendues, veuillez accepter mes sincères salutations et félicitations pour le travail accompli.

Pour la liste « Alès, C'est Vous ! »

Paul PLANQUE